

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 10

Vorwort: Architectes et ingénieurs

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre couverture :
Copenhague, Nyhavn
Photo J.-P. Vouga

11

| | |
|------------------------------------|---|
| Edition | Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne |
| Comité de patronage | <p>LAUSANNE Fr. Gilliard, architecte F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale E. Virieux, architecte</p> <p>GENÈVE Dr A. Montandon E. Martin, architecte</p> <p>NEUCHÂTEL F. Decker, architecte</p> <p>FRIBOURG R. Aeby, architecte</p> |
| Rédaction | Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, 6, place du Château, Lausanne tél. (021) 21 65 30 |
| Comité de rédaction | Président : A. Maret Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga |
| Administration et publicité | <p>Avenue de Tivoli 2, Lausanne Chèques postaux II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43</p> <p>Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » : USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne SCH Société coopérative d'habitation, Genève SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève</p> |
| Abonnements | Suisse : Fr. 7.20 par an. Etranger : Fr. 10.-. Prix du présent numéro : 80 ct. Chèques postaux II. 66 22 |

L'utilité et l'importance des relations entre architectes et ingénieurs sont unanimement reconnues. Les progrès dans l'art de construire seront d'autant plus grands qu'une féconde collaboration entre l'architecte et les ingénieurs pourra être établie.

Il est entendu que la profession de l'architecte et celle de l'ingénieur sont deux professions distinctes et que chacune d'entre elles est libre de faire appel à la collaboration de l'autre quand elle l'estime nécessaire.

Il est souhaitable qu'un accord soit établi pour fixer les attributions propres à chaque profession.

La formation de l'architecte doit lui permettre de parler le langage technique des ingénieurs spécialisés, l'ingénieur s'imposant de développer son sens plastique.

A l'architecte appartient le rôle de concevoir l'œuvre, de diriger et de coordonner l'activité de tous ceux qui collaborent à sa réalisation.

Résolution votée à l'unanimité par les participants au III^e Congrès international des architectes, Lisbonne 1953.

Sommaire

| | |
|--|----|
| La construction de logements pour personnes âgées | 13 |
| Un voyage aux pays des habitations modèles | 19 |
| Cité d'habitation Sölleröd, à Copenhague | 23 |
| Le problème du coût de la construction des logements | 24 |
| La balance des revenus | 31 |
| Le Marché commun et la Suisse | 32 |
| Le secrétariat permanent de la SVIA | 35 |